

OBSERVATIONS DE L'OUTARDE CANEPETIERE
EN PLAINE DE NEUVILLE DE POITOU
EN 1975



Des observations éparses et répétées dans la région de Neuville-de-Poitou d'outardes canepetières (*Otis tetrix*) avaient suggéré une répartition intéressante de cet oiseau.

D'autre part, la mise en protection de chasse de l'outarde en 1973 n'a pas fait l'unanimité des chasseurs de la région qui la voient régulièrement en automne. Il semble donc intéressant de suivre la dynamique de population sur plusieurs années dans un secteur déterminé.

Cette étude se limite aux données recueillies en 1975 sur la carte au 1/50 000° de Mirebeau-en-Poitou et ne donne qu'un aspect local de la répartition. Elle servira de base aux évolutions futures d'effectifs.

Les observations s'étalent du mois d'avril, date d'arrivée dans notre région, au mois d'août. Cependant, pour préciser le cantonnement des mâles, la durée des observations s'est arrêtée en mi-juin, date à laquelle ils deviennent plus silencieux et plus discrets. Ils sont repérés par leur chant qu'ils effectuent à des endroits particuliers. N'ont été retenus dans le décompte que ceux qui sont notés en activité de parade au moins deux fois à l'intervalle de 15 jours à 1 mois. Ainsi, tous les sites retenus ont été visités au minimum trois fois. Il n'est pas fait référence des femelles dont les données sont difficiles à interpréter, suite à la polygamie de l'espèce. Pour prendre un exemple, le 29 avril à Jarsay, commune de Massognes, 1 mâle précédé de 4 femelles prennent leur envol. Un mâle voisin, poursuit les femelles qui se séparent en deux groupes, les 2 mâles effectuent une poursuite avant de rejoindre chacun deux femelles.

Il est toujours difficile d'interpréter le nombre de ces dernières par mâle, d'autant qu'elles passent souvent inaperçues et de comprendre comment s'effectue le partage de celles-ci. Généralement, chaque mâle est accompagné de 2 femelles, la proportion de 4 fem./1 mâle a été observée deux fois.

Les observations retenues correspondent au critère n° 2 de l'Atlas des oiseaux nicheurs

. Défense de territoire, qui s'exprime par la poursuite de tout mâle qui passerait en vue, ou bien de toute femelle qui survolerait son territoire. Ainsi, le vol d'un mâle peut susciter la réaction et l'envol de 2,3,4,5 autres en enchaînement. Par exemple, le 30 avril à Louneuil et le 1er mai à Maillé, 6 mâles se poursuivaient sur leurs territoires respectifs.

. Parade par le chant et par ses manifestations

a - par le chant

Le mâle posté sur un monticule de son choix, chante à intervalles réguliers et réalise des sauts accompagnés de battements d'ailes, comme l'a très bien décrit Géroutet (Tome "les Echassiers").

b - par ses manifestations

Le mâle essaie de séduire une femelle, en effectuant des sauts et des rondes autour d'elle et piétinant sur place devant son calme apparent, flegmatique.

. Résultats et distribution

Il a été ainsi repéré 132 mâles et on peut estimer à 150 à 200 mâles le nombre ayant eu un comportement de nicheurs.

Ces observations ont été réalisées dans les plaines céréalières étendues de la région. Les mâles chantent principalement dans des zones où la hauteur de la végétation est inférieure à leur propre taille. Ainsi, d'avril jusqu'à mi-mai, on les rencontre dans les champs de blé, d'orge, de trèfle et plantes fourragères, puis de mi-mai à mi-juin, ils se manifestent principalement sur les chemins, dans les trèfles ou la limite de deux cultures déjà trop hautes.

Leur préférence semble aller aux cultures de blé aux champs de légumineuses (trèfle, luzerne). Malheureusement, la culture des légumineuses a pratiquement disparu depuis le remembrement en 1960-1964. Il est à noter que l'outarde n'a jamais été rencontrée dans les champs de maïs ou de colza. Elle a, à n'en pas douter, des préférences végétales, mais quand bien même ces conditions favorables sont réunies, il semble exister un choix dans la topographie du terrain.

En effet, l'outarde constitue des "colonies" (terme qui sous-entend ici le rassemblement de plusieurs individus dans un périmètre restreint, et la notion du comportement social). Cela se manifeste en réalité par un groupement d'individus dans des unités géographiques que constituent les vallées sèches.

LISTE DES OBSERVATEURS CITES DANS CE BULLETIN

ELABORATION DU FICHIER : Melle BRUNEAU

REDACTION : Melle BRUNEAU, MM. BOUARD, CAUPENNE, METAIS.

D'après les observations de :

AUBRY (AUB), BONNEAU (BON), BOUARD (BOU), BRUNEAU (BRU),
CARTIER (CAR), CAUPENNE (CAU), CHABRERIE (CHA), CHABROLLE (CHABRO),
COUILLAULT (COU), COUSIN (COUS), DELAFAYE (DEL), de DOMPSURE (DE DO),
GRANDON (GRA), GUILLOT (GUI), GUY (GUY), HOLTHOF (HOL),
HUMPHREY (HUM), LABIDOIRE (LAB), LACHAUD (LAC), A. METAIS (AMET),
M. METAIS (MMET), PARRET (PAR), PLAT (PLAT), PREVOST (PREV),
RIVault (RIV), ROCHE (ROC), SABATIER (SAB), THIAUDIERE (THI),
TOULISSE (TOU), VALET (VAL).